

Communiqué de presse

Filière céréalière : le Conseil des Etats doit corriger le tir !

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats a rejeté, le 10 août dernier, deux motions centrales pour la filière céréalières. Cette commission a en outre déposé deux motions qui ne vont malheureusement pas améliorer, ou du moins pas suffisamment, la situation des producteurs et des transformateurs. Le plénum du Conseil des Etats doit maintenant corriger le tir et se prononcer en faveur de l'approvisionnement du pays !

Les importations de produits de boulangerie provoquent une concurrence majeure dans la filière des céréales, mettant sous pression à la fois les producteurs et les transformateurs (meuniers et boulangers). Ces importations à bas prix ne profitent même pas aux consommateurs, les marges étant captées par les importateurs et les revendeurs.

Deux motions complémentaires ont été acceptées par le Conseil National, mais malheureusement rejetée au Conseil des Etats : la motion Riem vise à supprimer le rabais accordé à l'UE pour les importations en Suisse de produits de boulangerie. La motion Badertscher propose quant à elle de fixer le maximum des droits de douane pour les céréales panifiables au niveau défini par l'OMC.

Ces deux motions, soutenues par la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) et par la Fédération des meuniers suisses (FMS), si elles étaient acceptées, renforceraient la filière indigène en la rendant plus compétitive face aux importations de produits transformés ; elles permettraient, à terme, de regagner des parts de marché face aux importations. Tant la production de céréales panifiables que leur transformation en farine en Suisse pourraient augmenter, permettant des économies d'échelle. Les déclassements de céréales panifiables dans le secteur fourrager pourraient en outre être limitées.

Le consommateur ne serait pas pénalisé, loin de là ! En effet, l'impact de ces deux motions est estimé à 0.8 centime par kilo de pain. Le consommateur en sortirait au contraire gagnant, avec davantage de produits indigènes disponibles sur le marché, une meilleure transparence quant à leur provenance et un meilleur positionnement d'une filière indigène respectueuse de l'environnement. Les places de travail et le savoir-faire d'une filière serait ainsi préservé.

Le Conseil des Etats a la possibilité de se prononcer en faveur de l'économie suisse en acceptant les motions Riem et Badertscher. La filière céréalière, avec le soutien du Conseil fédéral et de l'OFAG, pourra ainsi enfin prendre des mesures pour revaloriser la filière céréalière indigène.

FSPC - FMS / Berne, le 21 août 2026

Fédération suisse des producteurs de céréales

David von Wattenwyl, Président

Pierre-Yves Perrin, Directeur

079 685 08 86

079 365 42 74

Fédération suisse des meuniers

Lorenz Hirt, Directeur

079 685 35 75